



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

agences régionales de santé

Question écrite n° 39164

Texte de la question

M. Francis Hillmeyer interroge Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur des agences régionales de santé qui vont être créées dans le cadre du projet de loi « Hôpital, patients, santé et territoire ». Chargée de gérer la santé et l'accès aux soins de nos concitoyens, par région, son rôle sera déterminant. Toutefois, l'on peut s'étonner de voir écartés de cette instance les ordres professionnels de la santé. Ce sont des acteurs incontournables et leur déontologie n'a jamais été prise en défaut. Il lui demande de confirmer la composition des futures ARS et de faire connaître sa position par rapport à la collaboration des ARS et des ordres des professionnels de la santé.

Données clés

Auteur : [M. Francis Hillmeyer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39164

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 décembre 2008, page 11285

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)